



Mercredi 24 février 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **QUALITE DE L'AIR**

#### **Mise en place des mesures dans le cadre de l'épisode de pollution, jeudi 25 février 2021, à partir de 7h30.**

Considérant l'épisode de pollution en cours sur la zone urbaine des pays de Savoie, à la demande de la Préfecture de la Haute-Savoie, la Ville d'Annecy activera la circulation différenciée en centre-ville (intérieur de la rocade) à partir du jeudi 25 février 2021, 7h30, pour une durée pour le moment indéterminée.

Ainsi, pour circuler à l'intérieur de la zone de circulation différenciée, vous devez impérativement disposer d'un véhicule doté d'une vignette Crit'Air 0, 1, 2, 3, 4 ou 5. Il en est de même pour accéder à un parking municipal. Le certificat concerne tous les véhicules routiers à moteur : deux roues, trois roues, quatre roues, véhicules particuliers, utilitaires et poids lourds.

Le Grand Annecy active pour sa part le dispositif « Pass air pur » dans les transports en commun à partir du 25 février, dès le premier service. Vendu à bord des bus Sibra, le Pass air pur est un ticket forfaitaire à 1€, valable toute la journée avec un nombre de déplacements illimité sur toutes les lignes Sibra. Ce dispositif restera en place tant que l'alerte préfectorale à la pollution sera en vigueur.

Une signalisation spécifique sera également mise en place sur les Parcs relais, pour inciter les automobilistes à les utiliser.

- **Je n'ai pas de vignette Crit'Air ?**

Attention ! La Police municipale orientera les véhicules sans vignette Crit'Air vers des parkings situés en dehors du périmètre de la zone de circulation différenciée.

Les personnes pratiquant le covoiturage peuvent circuler à l'intérieur de la zone 30.

- **Comment se procurer une vignette Crit'Air**

Rendez-vous sur le site [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr) muni de votre carte grise.

La vignette Crit'Air est un dispositif national. Elle coûte 3,62€. Ce prix couvre uniquement les frais de fabrication, de gestion, et d'envoi. Il ne s'agit pas d'une taxe et il n'y a aucune recette pour le budget de l'Etat.

Merci pour votre participation active.

